

LE DROIT DE LA PRIMOGENITURE ET LE DROIT DES NOUVEAUX PATRIARCHES

Je recensai tes tribus qui sont des milliers mais elles t'abandonèrent.
Je recensai tes premiers-nés qui sont plus nombreux qu'au temps de Moïse
(et d'Aaron
mais ils n'appartiennent plus,
puisque les pères, en faveur de ce premier-né tuent la descendance
avant la naissance, tel qu'il est precept auprès des dieux de Baäl.
Et voici que les premiers-nés ainsi faits unigenits
ne sont pas ta ressemblance, ô Père nombreux,
mais continueront la tuerie de la descendance en faveur de l'héritier et du
(Veau d'Or.
Ainsi je recensai tes tribus et je recensai tes premiers-nés et tous les
(deux ne t'appartiennent plus.
Seulement les patriarches vivent dans la plus noire misère.
Seulement les patriarches travaillent et se couvrent de sueur pour gagner
(le pain,
et jamais on ne leur donnent pas une place auprès de ton Tabernacle.
L'holocauste des autres est contre ta Loi, Seigneur!
L'unigenit des autres n'est pas semblable au Tien!
Découvre aux patriarches ta face, de nouveau, afin qu'ils te reconnais-
(sent et vérifient qu'ils sont plus prochain de Toi.
Et ils s'élèveront et ils regneront, Seigneur.